

Transmettre à la Communauté

Transmettre à la Communauté, c'est manifester votre attachement à sa mission en finançant la formation de ses jeunes vocations. Plusieurs possibilités vous sont offertes.

Les legs, pour soutenir les Béatitudes après votre décès

Léguer à la Communauté, c'est décider par testament de lui transmettre, après votre disparition, tout ou partie de vos biens mobiliers ou immobiliers, ou d'une somme d'argent. Contrairement à une idée reçue, il n'y a aucun montant minimum pour un legs. Et votre legs est totalement exonéré des droits de succession.

La donation, pour soutenir dès aujourd'hui la Communauté

La donation est un acte par lequel vous effectuez une transmission de votre vivant qui sera immédiatement disponible pour la Communauté. L'intervention d'un notaire est obligatoire, et votre donation est totalement exonérée des droits de mutation.

L'assurance-vie, pour mettre votre épargne au service de l'Évangile

Une assurance-vie est un contrat d'épargne, qui sera reversé en partie ou en totalité à la Communauté à votre décès. Elle ne nécessite pas de testament, et il n'existe pas de montant minimum.

Demandez conseil à votre notaire ou à notre responsable legs et libéralités !

Comment transmettre concrètement ?

Informations pratiques

Le statut juridique de la Communauté ne lui permet pas, aujourd'hui, de recevoir directement des legs, donations et assurances-vie.

C'est pourquoi il est impératif de désigner comme bénéficiaire, **la Fondation Nationale pour le Clergé 3 rue Duguay Trouin, 75006 Paris**, accompagné de la mention : « *Communauté des Béatitudes, collectivité 1621* ».

La Fondation reversera à la Communauté une subvention du même montant pour l'aider à assumer les frais de formation de ses jeunes membres en finançant leurs cotisations sociales.



La Communauté
honore ses testateurs

Reconnaissante de l'aide apportée par chacun de ses testateurs, la Communauté célèbre chaque année plusieurs messes à leur mémoire, notamment à la date anniversaire de leur décès.



COMMUNAUTÉ
DES BÉATITUDES

Témoignages

« Grâce à la Communauté, j'ai rencontré le Christ, et cela a changé mon existence. Aujourd'hui, parce que je souhaite que d'autres puissent faire la même expérience que moi, je souhaite lui léguer une partie de mon patrimoine. »

Luc, 67 ans

« J'ai hérité de mes parents une petite maison qui ne m'est d'aucun usage. Veuve et sans enfant, j'ai décidé de la donner dès à présent à la Communauté, qui m'a si bien accompagnée sur le chemin de la foi. »

Monique, 72 ans

« Membres associés de la Communauté depuis plus de vingt ans, nous avons souscrit une assurance-vie qui lui reviendra dans son intégralité à notre décès. La somme ne sera pas très importante, d'autant que nous pensons bien sûr avant tout à nos enfants. Mais nous savons qu'elle sera utile. »

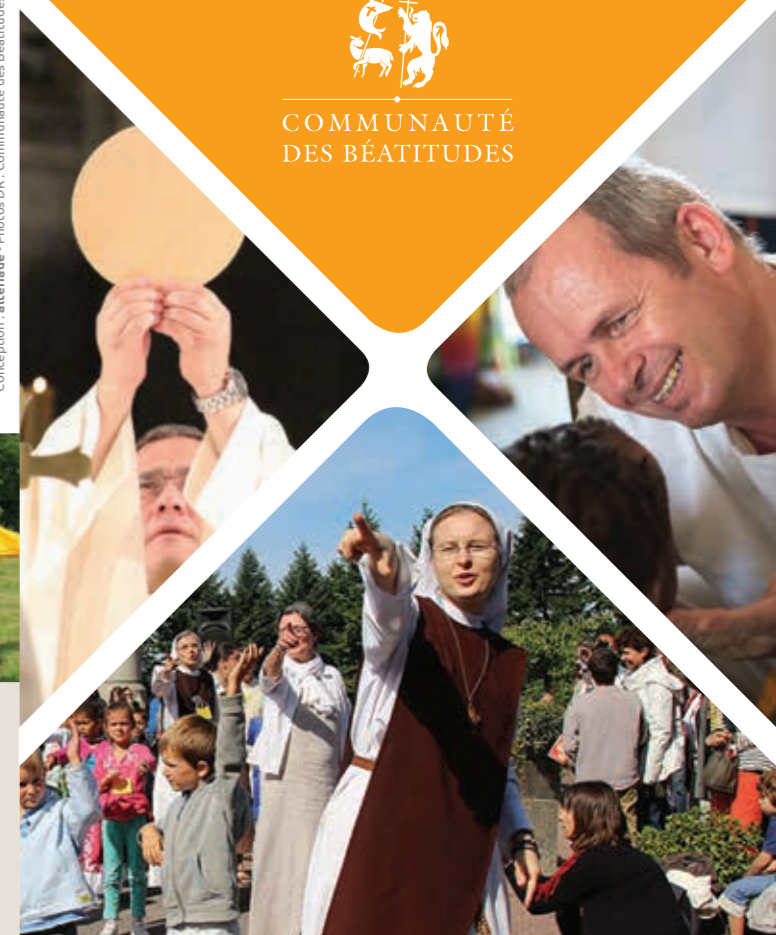
Marie et Pierre, 64 et 67 ans

TRANSMETTRE POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION ET L'ÉGLISE DE DEMAIN



COMMUNAUTÉ
DES BÉATITUDES

Conception : alteriade - Photos DR : Communauté des Béatitudes IMPRIMERIE



LEGS ♦ DONATIONS ♦ ASSURANCES-VIE

Communauté des Béatitudes

60 avenue du Général Compans
31700 Blagnac

TÉL.: 05 61 30 50 50

Courriel: donsetlegs@beatitudes.org

Site: www.beatitudes.org



Maranatha ! Viens seigneur Jésus !

Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis sa fondation en 1973, la Communauté des Béatitudes participe activement à la mission de l'Église et à son œuvre d'évangélisation, afin de **faire connaître au monde la Bonne Nouvelle du Salut**.

Guidés par le feu de l'Esprit Saint, ses membres s'engagent par la prière, l'annonce de l'Évangile, la vie fraternelle et l'offrande de leur travail, afin de faire connaître la réalité du Royaume de Dieu et l'imminence de son avènement.

Toutefois, leurs actions au service du Christ et de l'Église ne peuvent être mises en œuvre que grâce à votre générosité, qui permet notamment de former les jeunes vocations des Béatitudes.

Ce document vise à vous informer sur la possibilité de soutenir la Communauté en lui consentant un legs, une donation ou une assurance-vie. Pour aller plus loin, vous pouvez demander, sans aucun engagement de votre part, notre brochure « Legs et libéralités ». Des membres qualifiés de la Communauté sont aussi à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion.

Je vous assure de ma prière et vous exprime par avance ma profonde gratitude pour votre soutien à la dynamique missionnaire de la Communauté.

Sœur Anna Katharina Pollmeyer
Présidente de la Communauté des Béatitudes

Une Communauté vivante au service du Christ et de l'Église

Le charisme de la Communauté des Béatitudes est fondé sur trois caractéristiques essentielles.

La vie dans l'Esprit Saint

Née d'une expérience forte de Pentecôte, la Communauté s'inscrit dans la mouvance du Renouveau. Attirée par le Royaume à venir, elle a vocation à œuvrer dans l'Église par l'accueil de l'Esprit Saint et l'ouverture à ses charismes et dons.

Une mission vivante dans le monde

La mission de la Communauté s'articule autour d'œuvres d'évangélisation (animation de retraites et pèlerinages, camps et sessions, apostolats les jeunes, etc.) et d'œuvres caritatives et de compassion (foyers d'accueil, hôpitaux, projets de développement, etc.).

Une Famille ecclésiale de vie consacrée

La Communauté est une « Association publique de droit diocésain en vue de devenir une Famille ecclésiale de vie consacrée ». Elle rassemble des frères consacrés (dont des prêtres), des sœurs consacrées et des laïcs mariés ou célibataires. Chaque état de vie a son gouvernement et ses engagements propres et partage liturgie, vie fraternelle, services et apostolats avec toute la Communauté.

Les Béatitudes dans le monde, c'est :



**Plus de
700 membres**
dont 200 jeunes
en formation



**Près de
50 foyers**
sur les
5 continents

Pourquoi soutenir la Communauté ?

Faire bénéficier les Béatitudes d'un legs, d'une donation ou d'une assurance-vie, c'est :

Contribuer à la vitalité de l'Église d'aujourd'hui et de demain

La Communauté donne chaque année de nouveaux prêtres à l'Église, ainsi que des frères et sœurs consacrés et laïcs qui se mettent à son service. Elle anime des paroisses, des sanctuaires et des lieux de pèlerinages à travers le monde.

Porter la Nouvelle Évangélisation,

La Communauté travaille afin que tout homme puisse connaître et accueillir le salut en Jésus-Christ, dans un grand respect de sa liberté. Elle accompagne notamment les jeunes et rejoint les personnes éloignées de l'Église.

Servir les plus pauvres

La Communauté apporte réconfort et espérance aux personnes pauvres ou malades. Elle conduit aussi des projets d'aide au développement, en particulier en Afrique et en Asie.

Demande d'informations

Je souhaite recevoir, en toute confidentialité et sans engagement, votre brochure d'information sur les legs, donations et assurances-vie.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Tél. :

Merci de renvoyer ce bulletin à
la Communauté des Béatitudes
60 av. du Général Compans • 31700 Blagnac

Pour échanger sur votre projet et bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière de transmission en faveur de la Communauté des Béatitudes, vous pouvez également contacter directement notre responsable legs et libéralités :



Sr Sandrine Faure
Tél. : 05 61 30 50 50 / 07 69 60 25 82
E-mail : donsetlegs@beatitudes.org
Courrier : Communauté des Béatitudes
60 av. du Général Compans
31700 Blagnac

